

**DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES**  
**COMMUNE DE PEZILLA-LA-RIVIERE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n°2025/052**

**Membres en exercice** : 27

**Membres présents** : 16

**Membres absents** : 11

**Dont membres représentés** : 4

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre juillet à 18 h30, les membres du conseil municipal de la commune de Pézilla-La-Rivière se sont réunis en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BILLES, Maire.

**Sont présents** : Jean-Paul BILLES, Nathalie PIQUE, Guy PALOFFIS, Jeanine VIDAL, Blaise FONS, Jean TELASCO, Yves ESCAPE, Karine CAROLA, Pascale PUY, Liliane HOSTALLIER-SARDA, Yannick COSTA, Joël PACULL, Laurence BARBERA, Chrystelle CARLOS LEOEUF, Nicolas OLIVE, Pascal-Henri BASSET,

**Absents excusés avant donné pouvoir** : Françoise CAMPREDON (pouvoir donné à Pascale PUY), Catherine MIFFRE (pouvoir à Nathalie PIQUE), Carine DEVOYON (pouvoir à Karine CAROLA), Laurent FOURMOND (pouvoir à Yannick COSTA).

**Absents excusés** : Corinne ROLLAND-MCKENZIE, Evelyne SARRAZIN, Jean-Pascal GARDELLE, Marc BILLES, Xavier ROCA, Christian FALZON, Léocadie MENDEZ

**Secrétaire de séance** : Liliane HOSTALLIER-SARDA

**Date de la convocation** : 18/07/2025

**TRAVAUX DE REALISATION D'UN CENTRE D'INTERPRETATION**  
**DES CELLERES - ATTRIBUTION DES MARCHES**

**RAPPORTEUR** : Jean-Paul BILLES

M. le Maire rappelle la consultation lancée dans le cadre d'un marché passé selon la procédure adaptée (MAPA) conformément aux dispositions de L 2123-1 du code de la commande publique, en vue des travaux de réalisation d'un centre d'interprétation des celleres du Roussillon, dont la limite de remise des plis avait été fixée au 15 juillet à 12h. Il rappelle le coût estimatif de ce projet par l'équipe de maîtrise d'œuvre, à savoir 1 819 611,76 € HT de travaux et scénographie (+ 177 269,40 € HT de prestations supplémentaires éventuelles, à savoir : une réhausse de toiture, l'aménagement scénographique d'une pièce supplémentaire, l'accès aux remparts et une application de réalité augmentée/virtuelle).

L'avis d'appel public à la concurrence a fait l'objet d'une publication le 12 juin 2025 sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics du site internet de la Commune ainsi que d'une parution dans le BOAMP et dans le journal L'Indépendant (édition du 16 juin 2025). Une Commission d'Appel d'Offres (CAO) a eu lieu le 15 juillet 2025 à 15h30 pour l'ouverture des plis.

Une nouvelle CAO a été programmée ce jour, jeudi 24 juillet 2025 à 16 h en mairie afin de rendre son avis sur le classement des offres tel que proposé par l'équipe de maîtrise d'œuvre (Cabinet d'architecture Philippe POUS).

Après avoir fait part des différentes propositions et de l'avis de la CAO, il est proposé au conseil municipal d'attribuer les marchés comprenant 16 lots comme suit :

- **Lot 1 – Désamiantage** : Société STC Amiante, sise 1 rue Gustave Eiffel, 66350 TOULOUGES, pour un montant de 19 615 € HT.
- **Lot 2 – Démolitions** : Société PIMENTEL BTP, sise RD 85 KM 1 850, 66270 LE SOLER, pour un montant de 61 335,30 € HT.
- **Lot 3 – Maçonnerie** : Société PIMENTEL BTP, sise RD 85 KM 1 850, 66270 LE SOLER, pour un montant de 692 187,03 € HT (632 00,37 € HT de prestation de base + 60 186,66 € HT de prestations supplémentaires éventuelles).
- **Lot 4 – Plaquisterie** : Société SOCIETE NOUVELLE MONROS, sise 26 rue Benoit Fourneyron, 66000 PERPIGNAN, pour un montant de 37 694,56 € HT.
- **Lot 5 – Carrelage** : Société SARL ROUSSILLON CHAPE, sise 103 rue de Munich, 66000 PERPIGNAN, pour un montant de 115 491,72 € HT.
- **Lot 6 – Peintures** : Société LES ATELIERS MODERNES, sise 8 rue des rouge gorges, 66700 ARGELES-SUR-MER, pour un montant de 15 984,40 € HT.
- **Lot 7 – Menuiseries extérieures** : Société MENUISERIE EBENISTERIE VIDAL, sise traverse de les Cluses, 66480 MAUREILLAS-LAS-ILLAS, pour un montant de 118 011 € HT.
- **Lot 8 – Menuiseries intérieures bois** : Société MENUISERIE EBENISTERIE VIDAL, sise traverse de les Cluses, 66480 MAUREILLAS-LAS-ILLAS, pour un montant de 100 841,30 € HT.
- **Lot 9 – Serrurerie** : Société TORRAS Serrurerie, sise le Patau - route de Rivesaltes 66380 PIA, pour un montant de 69 522,52 € HT (29 189,92 € HT de prestation de base + 40 332,60 € HT de prestations supplémentaires éventuelles)
- **Lot 10 – Chauffage ventilation climatisation plomberie sanitaire** : Société CLIMAX 66, sise 248 rue Ettore Bugatti, 66000 PERPIGNA, pour un montant de 75 000 € HT
- **Lot 11 – Electricite courants forts et courants faibles** : Société SAGUY, sise 21 avenue de l'aérodrome, 66240 SAINT-ESTEVE, pour un montant de 88 008,42 € HT
- **Lot 12 – Ascenseur** : Société TK ELEVATOR FRANCE, sise 20 rue Francois Cevert, 49000 ANGERS, pour un montant de 29 540 € HT
- **Lot 13 – Aménagements muséographiques et panneaux graphiques** : Société ANAGRAM AUDIOVISUEL, sise 2 impasse Novital, 31790 SAINT-JORY, pour un montant de 86 319 € HT (83 719 € HT de prestation de base + 2 600 € HT de prestations supplémentaires éventuelles)
- **Lot 14 – Maquettes et décors** : Société ANAGRAM AUDIOVISUEL, sise 2 impasse Novital, 31790 SAINT-JORY, pour un montant de 60 230 € HT (58 230 € HT de prestation de base + 2 000 € HT de prestations supplémentaires éventuelles)
- **Lot 15 – Réseaux, éclairages et équipements audio-visuels scénographiques** : Société ANAGRAM AUDIOVISUEL, sise 2 impasse Novital, 31790 SAINT-JORY, pour un montant de 133 955 € HT (122 955 € HT de prestation de base + 11 000 € HT de prestations supplémentaires éventuelles)
- **Lot 16 – Productions audiovisuelles et graphiques** : Société ANIMAVIVA sise 159 bis bd Montparnasse, 75006 PARIS, pour un montant de 142 542,90 € HT (88 392,90 € HT de prestation de base + 54 150 € HT de prestations supplémentaires éventuelles)

Soit un montant total de 1 846 278,15 € HT (1 676 008,89 € HT de prestations de base + 170 269,26 € HT de prestations supplémentaires éventuelles).

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer sur l'attribution de ces marchés.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

► **DECIDE** d'attribuer les lots du marché tels que proposés par la commission d'appel d'offres et exposé ci-dessus, le montant total des travaux étant de 1 846 278,15 € HT (1 676 008,89 € HT de prestations de base + 170 269,26 € HT de prestations supplémentaires éventuelles).

► **AUTORISE** M. le Maire à signer lesdits marchés et tout document s'y rapportant.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme au registre des délibérations,*

**LE MAIRE,**

*Transmis en Préfecture le :  
Affiché le :*

**Jean-Paul BILLES.**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier – Espace Pitot – 6 Rue Pitot – 34 063 Montpellier cedex 02, dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat et de sa publication. Elle peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux ou hiérarchique.*